

Pièce n°7f : Eléments de la trame boisée protégés

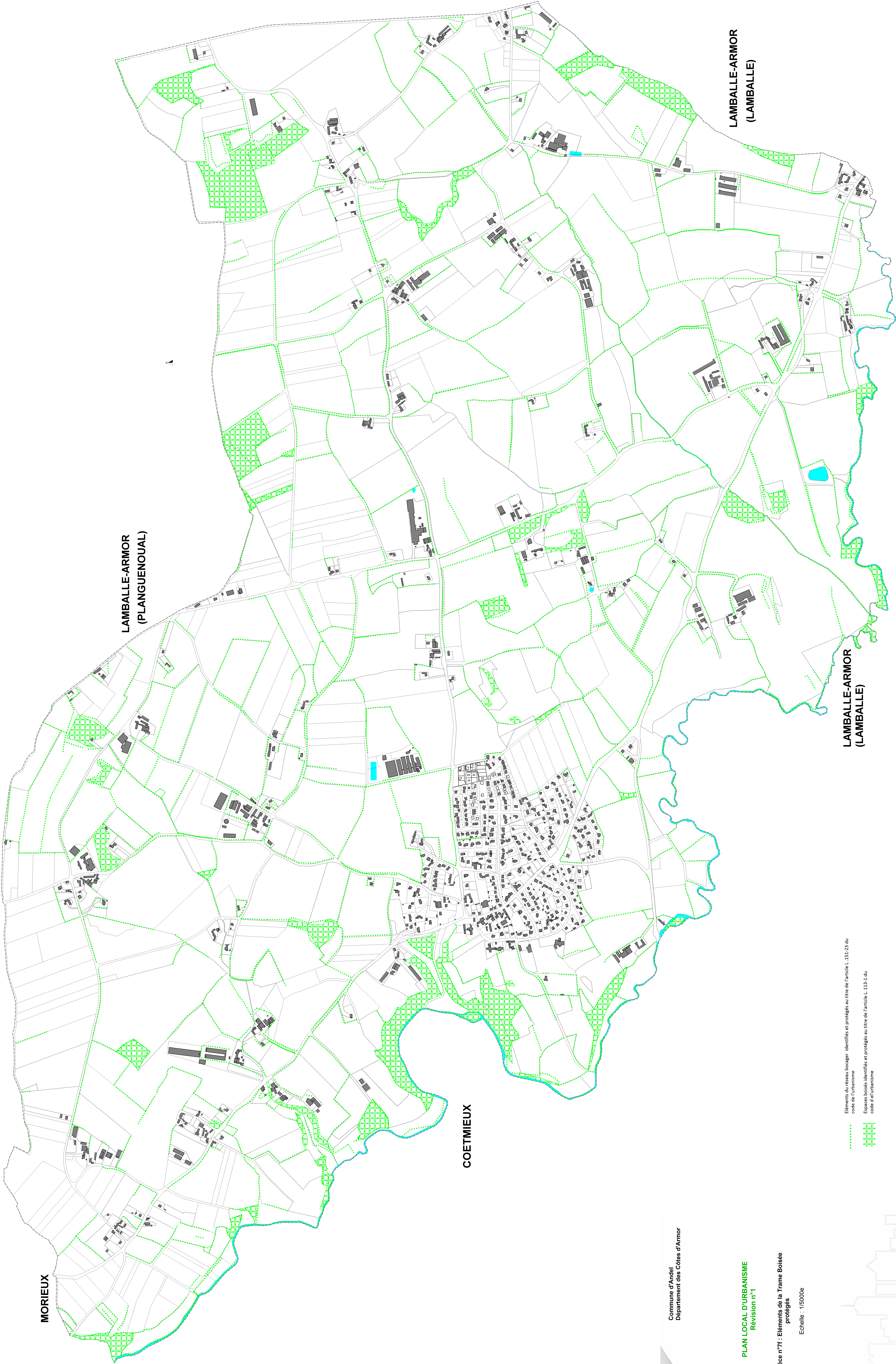


Elaboration du PLU 0-0 Approuvée par délibération du conseil municipal le 23 janvier 2008
Révision n°1 1-0 Prescrite par délibération du conseil municipal le 11 décembre 2017
Arrêtée par délibération du conseil municipal en date du 31 janvier 2022
Enquête publique du 3 octobre au 7 novembre 2022 inclus.
Approuvée par délibération du municipal en date du 6 février 2023

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 6 février 2023
Le Maire



Le Maire,
Nicolas POULAIN



MORIEUX

LAMBALLE-ARMOR
(PLANGUENOUAL)

COETMIEUX

LAMBALLE-ARMOR
(LAMBALLE)

LAMBALLE-ARMOR
(LAMBALLE)

Commune d'Andel
Département des Côtes d'Armor

PLAN LOCAL D'URBANISME
Révision n°1

Plèce n°71: Éléments de la Trame Boisée
protégés

Echelle : 1/5000e

..... Eléments du réseau bocager identifiés et protégés au titre de l'article L.151-23 du
code de l'urbanisme
Espaces boisés identifiés et protégés au titre de l'article L.113-1 du
code de l'urbanisme